

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARUSSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
 Deuxième insertion, etc. .... 3 centins par ligne  
 Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

Ecole d'Agriculture de l'Assomption

ABONNEMENT : }  
 \$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première  
 Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : }  
 \$1 PAR AN }

## SOMMAIRE

*Revue de la Semaine :* Les ennemis des écoles chrétiennes en France n'atteignent pas leur but par la mise en pratique de la loi Ferry ; en Belgique, même déconvenue au sujet de la loi qui exclut la religion des écoles.—Les amnisties communardes et la "légion d'honneur."—M. Grévy, président de la République française remet la barrette cardinale à Son Eminence le Cardinal Méglia.—Le "Vœu national au Sacré-Cœur" en France.—Exemple donné par le gouverneur de l'Alsace-Lorraine en Allemagne.—Population canadienne-française dans la Province d'Ontario.—Ordinations à la chapelle du Séminaire de Chicoutimi le 18 octobre dernier.—On s'occupe vivement en Angleterre des avantages que pourrait offrir à ce pays le Canada, au point de vue de l'agriculture et des relations commerciales.—L'élevage des animaux dans le comté de Rimouski ; le moyen de le favoriser serait d'encourager vivement la colonisation dans cette localité.

*Causerie Agricole :* Du drainage (Suite) : Egouttement d'un terrain humide.—Profondeur des fossés.

*Correspondance :* Le raisin "Beaconsfield",—Un membre de la Société d'horticulture de Montréal.

*Sujets divers :* Terrage des prairies.—Apiculture : Des essaims et du temps où ils se font.—Conservation des pommes de terre.

*Bibliographie :* Petit mois des âmes, qui devrait se trouver dans toutes les familles. En vente chez MM. J. B. Rolland & fils, libraires à Montréal.

*Choses et autres :* A notre correspondant "Progrès."—Succès d'un canadien-français comme cultivateur aux Etats-Unis.

—Exportation de moutons des Etats-Unis en Angleterre.—M. Atechez-Mousseau, de Berthier a obtenu les premiers prix à la dernière exposition agricole du comté de Berthier.

*Recettes :* Moyen de désinfecter les futailles.—Pâte pour blanchir les dents et les préserver de la carie.

*Annonces :* Taux à payer à la Compagnie d'Assurance mutuelle contre le feu, des comtés de Rimouski, Témiscouata et Kamouraské.—Soumissions demandées pour l'élargissement du Canal Welland et pour travaux dans la Colombie Anglaise.—The Scientific American, journal d'une grande utilité pour la science, les arts et les métiers.—Soumissions demandées pour contrats de la malle.

## REVUE DE LA SEMAINE

La persécution contre les écoles chrétiennes en France a pris un caractère de violence qui montre aux plus crédules la duplicité des autorités lorsqu'elles affirment qu'elles n'en veulent pas à la religion. Le mot d'ordre de la maçonnerie s'exécute partout ; partout on exclut les Frères et les Sœurs qui ont la direction des écoles catholiques, au nom du *vœu des populations*, et il se trouve partout que ces mêmes populations retirent leurs enfants des écoles laïcisées, et les envoient en grand nombre aux écoles libres fondées par les familles catholiques, et confiées aux frères de la doctrine chrétienne et aux religieuses, victimes de l'intolérance maçonnique et radicale. Il y a plus de cent villes, grandes et petites, sans compter les campagnes, où de tels faits se sont passés depuis un mois. Les persécuteurs du clergé et des institutions religieuses, étaient loin de s'attendre à de tels échecs ; ils ne croyaient pas la charité chrétienne assez généreuse pour ouvrir tant d'écoles privées.

Aujourd'hui ils sont en face d'une double déconvenue. Les écoles libres, entretenues par les souscriptions particulières de la population catholique prouvent que ces persécuteurs des institutions religieuses mentaient en se targuant du *vœu des populations* ; et, en imposant de lourds sacrifices aux catholiques qui, à part de cela, ont à contribuer pour le maintien des écoles athées, ils endossent une responsabilité dont le *vœu public* leur demandera compte tôt ou tard inévitablement.

En Belgique, les populations catholiques viennent de donner une leçon non moins éclatante aux auteurs de la loi dite de *malheur*, qui exclut la religion des écoles communales. A l'appel du clergé, plus de 6,000 écoles privées ont été créées dans les villes et dans les campagnes ; environ 2,000 instituteurs ont donné leur démission des écoles sous la direction du Gouvernement, pour prendre la direction des écoles catholiques. Le vide se fait autour des écoles officielles,